



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Swiss Real Estate Properties SA, rue du Prado 1A à Crans-Montana
Auteur des Plans : Essentiel Architecture Sarl, Muriel Marty, Rue Centrale 17 à Crans-Montana
Nature du projet : Construction d'une maison en résidence principale
Situation : Icogne, Parcelle n° 1505, Plan n° 9, au lieu-dit « Mareune »
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales - Coordonnées 2'600'206/1'126'295
Propriété de : Praplan Serge, rue de Pré-Fleuri 2C, 1950 Sion

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 7 février 2023.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 24 février 2023

L'Administration communale

